

## Engagements existants et planifiés pour la cible 7.1

OE	Engagement	Responsabilité
<b>Politiques publiques</b>		
a, b, c	Alignement de la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie (LEn; RSF 770.1) sur chaque nouveau modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK).	SdE
a, b, c	Tâches cantonales selon les thèmes T119 (Réseaux d'énergie), T120 (Énergie hydraulique), T121 (Énergie éolienne), T122 (Énergie géothermique), T123 (Énergie solaire, bois et autre biomasse) du Plan directeur cantonal en vue de développer le chauffage à distance, de valoriser le potentiel hydraulique du canton dans le respect de l'environnement, d'étendre le parc éolien dans le respect de l'environnement, d'accroître la production d'énergie issue de la géothermie, de faciliter l'utilisation énergétique de la biomasse (dans le respect de l'environnement) et d'encourager le déploiement de l'énergie solaire.	Selon PDCant
a, b, c	Création d'un Centre de compétence en matière de rénovation des bâtiments (CCRB) réunissant la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), le smart living lab, le Building Innovation Cluster (BIC), les associations professionnelles et patronales concernées, les représentantes et représentants des propriétaires et les milieux financiers, avec pour objectif d'accélérer la rénovation des bâtiments.	SdE
a, b, c	Réalisation de campagnes d'information afin de sensibiliser la population aux économies d'énergie de chauffage et d'électricité ainsi qu'au recours aux énergies renouvelables, mise à disposition de calculateurs de consommation énergétique (Energy Coach, ConsoBat) et mise en place de programmes de sensibilisation dans les écoles.	SdE
a, b	Accompagnement des entités dites « gros consommateurs » selon la loi sur l'énergie par la signature de conventions-programmes avec le canton, avec des objectifs fixés à 10 ans. Accompagnement des « moyens consommateurs » (PME) par le programme de Suisse Énergie PEIK, qui vise à analyser chaque poste énergétique de l'entreprise et à définir des mesures d'économies.	SdE
a, b, c	Formation des professionnel-le-s de l'énergie notamment à travers le programme de formation continue de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA) dans le domaine de l'efficience énergétique et des énergies renouvelables destiné aux professionnel-le-s, sur mandat de l'État.	SdE-HEIA
c	Mise en place des conseils et d'une sensibilisation à la production énergétique à base d'énergies renouvelables d'origine agricole et diminution de la consommation d'énergie.	SdE, Grangeneuve, UPF, AgroCleanTech
<b>Propre fonctionnement de l'État</b>		
a	Poursuite du déploiement des LED dans les bâtiments de l'État.	SBat
a, b, c	Respect des critères d'octroi du label Minergie-P® ou Minergie-A® pour les bâtiments publics ou entièrement rénovés et utilisation de moyens de production de chaleur neutres du point de vue des émissions de CO <sub>2</sub> .	SBat
a, b	Analyse continue des performances énergétiques des bâtiments de l'État et améliorations opérationnelles selon les résultats obtenus.	SBat
c	Poursuite des démarches en vue d'alimenter les bâtiments de l'État en courant NaturmadeStar ou en courant d'origine solaire.	SBat
a	Construction d'un nouveau « data center » qui vise une réduction d'environ 50 % de la consommation énergétique.	SITel

OE	Engagement	Responsabilité
<b>Soutien à des projets de tiers</b>		
a, b, c	Dans le cadre du Programme Bâtiments, soutiens financiers aux privés pour des mesures d'assainissement énergétiques, de remplacement de système de chauffage et de production d'énergie renouvelable.	SdE
a, b, c	Encadrement des communes en ce qui concerne l'élaboration du plan communal des énergies dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local et concernant la sensibilisation de sa population. Un soutien financier est apporté aux démarches entreprises par les communes souhaitant adhérer au label « Cité de l'Energie ».	SdE
<b>Tous champs confondus</b>		
d	Mesures liées aux axes « Énergie et bâtiments » et « Mobilité » dans le cadre du Plan climat.	Selon Plan climat
a, b, c	Mesures issues de la Stratégie énergétique du canton de Fribourg.	Selon Stratégie énergétique